



République Algérienne Démocratique et Populaire  
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Scientifique  
جامعة أبو بكر بلقايد- تلمسان



Université ABOUBEKR BELKAID – TLEMEN

كلية علوم الطبيعة والحياة، وعلوم الأرض والكون

Faculté des Sciences de la nature et de la vie, et des sciences de la terre et l'univers

**Procès Verbal de la réunion du Conseil de Direction de la Faculté**

**en date du 19 Avril 2020**

L'an deux mille vingt et le dix-neuf du mois d'Avril à 10h, s'est tenue au niveau de la salle de réunion sous la présidence de Madame la Doyenne Pr. SOULIMANE MOKHTARI Nassima une réunion de Conseil de Direction Elargie.

Etaient concernés par la réunion, les Vice-doyens, la présidente du Conseil scientifique de la Faculté, les Chefs de départements, les Responsables du Tronc commun, (voir la liste annexée au PV).

Dans le souci de respecter le nombre réglementaire pour les réunions à cause de la pandémie Covid19, le nombre des participants était de 10 personnes. Toutes les précautions ont été prises pour le bon déroulement de la réunion sans mettre en péril la santé des présents.

Les membres de ce Conseil sont les représentants de la cellule de crise de la Faculté SNV/STU. L'installation d'une telle cellule s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions Ministérielles pour le suivi du déroulement des cours en ligne et aussi pour le traitement des autres problèmes liés à la post-graduation et à la graduation durant cette période de confinement suite à la pandémie de Covid-19.

**Ordre du jour :**

- ✓ Etat d'avancement de la mise en ligne des supports pédagogiques et Interactivités entre les enseignants et leurs étudiants ;
- ✓ Mémoires de fin d'études ;
- ✓ Post-graduation
- ✓ Divers.

La Présidente a souhaité la bienvenue à l'ensemble des invités et a exprimé ses plus sincères remerciements et sa profonde gratitude, pour la solidarité, la persévérance et tous les efforts déployés par le staff administratif, les collègues enseignants, les ingénieurs, ..... afin de réussir ensemble l'alimentation et le suivi du dépôt des supports pédagogiques sur la plateforme e-learning.

Des remerciements ont été adressés aussi aux ingénieurs du Centre des Réseaux et Systèmes d'Information et de Communication (CRSIC) de l'université de Tlemcen pour leurs efforts obstinés, afin de mener à bien cette opération.

Madame la Doyenne a présenté les points inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre après un discours d'ouverture.

### **État d'avancement de la mise en ligne des supports pédagogiques et interactivités entre les enseignants et leurs étudiants :**

Suite au bilan réalisé sur les interactivités à distance entre les enseignants et leurs étudiants, tous les Chefs de départements et les Responsables du Tronc commun ont signalé que les contenus pédagogiques de la quasi-totalité des matières sont déposés sur la plateforme Moodle soit entièrement soit avec une alimentation en continue par les responsables des unités d'enseignement. Le but de ce bilan est de garder une traçabilité, ainsi que d'analyser la situation et de proposer des solutions aux problèmes rencontrés par les collègues enseignants et les étudiants.

Tout cela, sans oublier de rechercher des solutions pour les étudiants qui ne peuvent pas avoir accès à internet.

La présidente de séance a signalé aussi que le ministère vient de rassembler, sur un site, tous les liens vers toutes les plate-formes d'enseignement en ligne, des établissements d'enseignement supérieur sous sa tutelle. Ce lien est : <http://elearning-mesrs.cerist.dz/> . L'accès aux différents cours, via ce lien, est gratuit : la consultation ou le téléchargement d'un fichier ne consommera pas de crédit de la connexion quelque soit l'opérateur téléphonique.

Le but étant d'avoir un pourcentage correct de participants (étudiants) aux activités pédagogiques avec leurs enseignants, les moyens recensés pour cette interactivité au

niveau de la Faculté SNV/STU sont : Moodle, Email, Facebook, ZOOM, Teams, YouTube, , Messenger, Go ToMeeting.

L'enseignant est libre de choisir la méthode d'interactivité qui lui conviendra le plus, ce qui ne le dispense pas de continuer à déposer les cours sur la plateforme Moodle.

Il a été demandé aux Chefs de départements de veiller en collaboration avec les Responsables de domaines, les Chefs de filières et les Présidents des comités pédagogiques sur l'opération de suivi de la mise en ligne des supports pédagogiques. Pour certaines formations, une absence totale d'interactivité a été soulevée.

Il faut aussi rappeler, que le contenu et la qualité pédagogique des matières déposées sur la plateforme sont sous la responsabilité des enseignants.

Certains étudiants refusent la méthode d'enseignement à distance. Pour cela le Conseil de direction demande aux étudiants de suivre leurs enseignements à distance pendant cette période de confinement, et cela pour assurer la continuité des cours du second semestre de l'année universitaire 2019/2020. Le conseil informe aussi les étudiants que nous sommes dans l'obligation d'adopter cette méthode (Moodle, ...) et que les contrôles continus et les examens peuvent être basés sur les documents déposés sur la plateforme Moodle, ainsi que la partie du Semestre 2 déjà enseignée avant le 13/03/2020.

Les présents ont soulevé le problème de la difficulté de la réalisation des séances de TP sur les plateformes. En plus un autre problème rencontré au niveau du Département des Sciences de la Terre et de l'Univers (STU), concerne les stages de terrain qui doivent être impérativement réalisés car sont des unités à part entières.

Pour finaliser ce premier point, Madame la Doyenne a demandé aux Chefs de départements de collaborer avec les Présidents des comités pédagogiques pour une réflexion et une proposition de solutions concernant les points soulevés ainsi que sur les méthodes d'évaluation des étudiants pour les contrôles continus du S2 2019/2020. Ce qui dépend bien sûr de l'effectif des promotions, des modules enseignés, .....

### **Mémoires de fin d'études :**

Suite aux inquiétudes de certains encadreurs et un nombre considérable d'étudiants qui n'ont pas achevé ou finalisé leur partie expérimentale de leurs mémoires de fin d'études, le Conseil a proposé la possibilité de revoir la partie expérimentale à la

baisse, ce qui reste à l'estimation de l'encadreur; ou de modifier les sujets de mémoires au besoin, qui seront validés ultérieurement par les instances scientifiques.

Dans le même contexte, le Département d'Écologie et Environnement a soulevé le problème de la réalisation des sujets de mémoires surtout pour les étrangers qui travaillent sur des thèmes en relation avec la gestion des déchets.

Les encadreurs des étudiants étrangers en fin de cycle seront contactés incessamment afin de trouver des solutions leur permettant de soutenir leur mémoires de fin de cycle, et ce pour éviter des situations complexes liées à l'expiration de leur bourse d'étude en Algérie.

Par ailleurs, les encadreurs des étudiants de fin de cycle peuvent opter pour des sujets basés essentiellement sur l'analyse d'articles et rédaction scientifique (review), l'exigence d'une partie expérimentale dépendra de la date de la reprise.

Les sujets « bibliographique classique » ne sont pas recommandés.

### **Post graduation**

Le vice doyen de la post graduation, la recherche scientifique et les relations extérieures a présenté un état sur les dossiers de la post graduation en cours et le déroulement des cours en 1<sup>ère</sup> année doctorat LMD.

#### **1. Habilitation**

Le service de la post graduation a reçu trois (03) autorisations de soutenance d'habilitation auprès du service vice rectorat de la post graduation.

Il s'agit de l'autorisation de :

- BOUDJEMAA Abderrezak, département des sciences de la terre
- BARKA Fatiha, département des ressources forestières
- BRAHAMI Nabila, département de biologie

Les trois enseignants peuvent contacter les adjoints chargés de la post graduation des chefs départements, pour envoyer leurs dossiers, par voie numérique, aux examinateurs.

Cinq (05) nouvelles inscriptions en habilitations avec décisions des rapporteurs, validées dans le CSF du 05-03-2020, ont été envoyées aux départements concernés.

Il s'agit de l'inscription de:

- Kcheiri Réda, département des Ressources Forestières, filière sciences agronomiques
- Bekouche Assia, département d'Ecologie Environnement ; Filière Ecologie Environnement
- Boucherit Hafida, département d'agronomie, filière sciences agronomiques
- Bouali Waffa, département de Biologie, filière sciences biologiques
- Nani Abdelhafid, département de Biologie, filière sciences alimentaires

Les enseignants peuvent contacter les adjoints chargés de la post graduation des chefs de département pour envoyer leurs dossiers par voie numérique.

L'adjoint du chef de département se chargera d'envoyer le dossier, la décision et une invitation aux rapporteurs, en les informant qu'ils disposent d'un délai de 30 jours pour remettre leurs rapports signés par voie numérique ( arrêté 170 du 20-02-2018).

## **2. Expertise des polycopiés pour l'habilitation universitaire**

Le conseil scientifique de la faculté a envoyé des invitations aux experts, via les départements, pour expertiser les polycopiés validés au CSF du 05-03-2020.

Il s'agit de polycopie de :

- SOULIMANE Choukri
- MAHI Abel Hakim
- TABTI nassima
- GHANEMI Fatima Zohra
- M'HAMED Imane
- BENDIMERAD Nahida

Des rapports d'expertise ont déjà été envoyés au vice doyen et à la présidente du CSF.

Pour les experts qui n'ont pas pu récupérer les polycopies, l'administration se chargera de les leur transmettre, par voie numérique.

Les experts sont priés de respecter le délai de 30 jours, recommandés par le CSF, pour déposer le rapport signé par voie numérique au vice doyen de la post graduation ou la présidente du CSF.

En cas des réserves soulevées par les experts, les enseignants concernés seront informés pour les corrections.

## **3. Soutenance de doctorat**

Les doctorants qui ont déposé leurs demandes de soutenance auprès des instances scientifiques (CFD, CSD et CSF), qui ont un avis favorable pour l'expertise des articles

publiés et la proposition des jurys et qui veulent déposer leur thèse (version finale) aux jurys proposés, peuvent contacter l'adjoint chargé de la post graduation du chef de département pour déclencher les procédures pour examiner la thèse par voie numérique:

- Le directeur de thèse envoie par voie numérique, une copie électronique de la version finale de la thèse au vice doyen chargé de la post graduation et à l'adjoint chargé de la post graduation du chef de département et les adresses email des jurys proposés ;
- L'adjoint chargé de la post graduation du chef de département se chargera d'envoyer un email d'invitation au président de jury et aux examinateurs et en pièces jointe : la version finale de la thèse en PDF, l'annexe 5 (formulaire d'expertise)
- Il faudra rappeler aux membres de jury dans l'invitation qu'ils disposent d'un délai de 45 jours pour établir leurs rapport d'expertise ;
- Les examinateurs enverront par voie numérique leurs rapports signés et scannés, au président de jury, qui à son tour rédigera le rapport de soutenance qu'il transmettra avec l'ensemble des rapports à l'adjoint du chef de département chargé de la post graduation, au vice doyen et la présidente du conseil scientifique de la faculté ;
- Une fois les rapports sont favorables, l'administration compétente et prépare le dossier administratif du doctorant, pour l'envoyer au vice rectorat, pour une demande d'autorisation de soutenance.

A noter que les soutenances publiques des doctorats et même d'habilitation sont gelées en attendant les directives du vice recteur chargé de la post graduation.

#### **4. Recensement des Doctorants retardataires**

Suite à la Note 22 /DGEFS/2019 du 30-01-2019, relative au suivi des doctorants retardataires, afin d'assurer la visibilité dans le suivi de l'état d'avancement des travaux de recherche de ces doctorants, notre faculté a lancé une opération de recensement 2020 des doctorants retardataires à travers une fiche d'état d'avancement envoyée aux doctorants et aux directeurs de thèse.

L'opération est en cours et le dernier délai est fixé au 30 avril 2020.

## 5. Stage 2020.

Les enseignants et les doctorants continuent à déposer leurs demandes via la plateforme des stages en attendant les directives des instances supérieures.

## 6. Déroulement des cours en 1ère année doctorat LMD

Les cours de doctorat de 1ère année ont été gelés le 12 mars 2020. Le conseil de direction demande aux CFD d'établir un état d'avancement des cours D1 et d'étudier la possibilité de continuer les cours à distance après l'autorisation des instances supérieures.

### Divers :

Madame la Doyenne a initié l'idée de la rédaction d'une revue scientifique (review) sur le Covid19. Toute contribution des collègues enseignants sera la bienvenue.

Les présents ont évoqué le problème d'affichage aux étudiants des délibérations S1 2019/2020 et la proposition d'utilisation du site web de notre Faculté a été validée avec la création d'un lien de réclamations.

Une copie du PV sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Recteur
- ✓ Monsieur le Vice-recteur chargé de la pédagogie et des questions liés aux étudiants
- ✓ Monsieur le Vice-recteur chargé de la post graduation
- ✓ Collègues enseignants
- ✓ Étudiants via le site de la faculté.

La séance fût levée à 13H15.

Fait le 20/04/2020

La Doyenne

